



Paroisse Saint-Joseph d'Orléans

2757, boul. St-Joseph, Orléans (ON) K1C 1G4

Tél. : (613) 824-2472 ; paroisse_stjoseph@bellnet.ca

www.stjosephorleans.ca

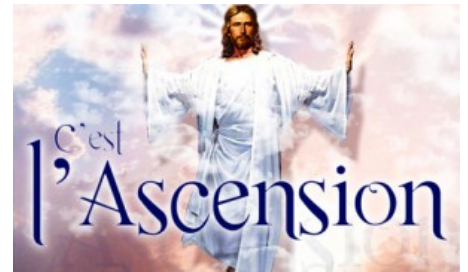


Bulletin du 16 mai 2021

✠ Intentions des messes :

Dimanche (16 mai) – **L'Ascension du Seigneur**

- 10h
- *- Gaston Morin – Pierrette Morin
 - *- Roger Ladouceur – Son épouse et ses enfants
 - *- Cécile Champagne – Suzanne et Jean-Guy Bisson
 - *- Derwyn Miller – Famille Birch
 - *- Julie et Daniel Grenier – leurs parents
 - *- Juliette Cléroux et Léo Roger Jodoin – Gérald Jodoin et famille
 - *- Parents défunts – Gisèle Bourgeois
 - *- Aux intentions de la famille Taillefer – Roger et Jacqueline Taillefer
 - *- Aux intentions de la familles St-Louis – Thérèse St-Louis



Lundi (17 mai) **Temps Pascal**

- 19h *- Valentine Louis – ses enfants et petits enfants

Mardi (18 mai) **Temps Pascal**

- 19h *- En l'honneur de la Vierge Marie – Pierrette Boyer

Mercredi (19 mai) **Temps Pascal**

- 19h *- Christiane Dumorné – Florence Célestin

Jeudi (20 mai) **Temps Pascal**

- 19h *- Aux intentions des familles Lafond et Legault – Famille Bruyère

Vendredi (21 mai) **Saint Eugène de Mazenod**

- 19h *- Simone Ménard – Mireille et Caroline



*** La lampe du Sanctuaire brûlera cette semaine aux intentions des fidèles de notre paroisse.

✓ **Nouveauté : Prière en ligne !**

Vous souhaitez avoir un moment de prière avec notre communauté paroissiale ?

Nous vous invitons à nous rejoindre **TOUS LES MERCREDIS de 20h15 à 21h, à compter du mercredi 19 mai 2021.**

Nous prierons le chapelet avec les mystères du jour suivi du chapelet de la Divine Miséricorde **via Zoom** pour les intentions de la paroisse ainsi que pour vos intentions personnelles.

Cliquez sur ce lien pour nous rejoindre : <https://us02web.zoom.us/j/86705815778>

Vous y pourrez indiquer vos intentions sur l'option clavardage.

✓ **Nouveauté : Chapelet sur les ondes de 90.1 FM**

- Nous sommes heureux de vous annoncer qu'**à compter du lundi le 17 mai**, nous allons transmettre un **chapelet préenregistré sur notre système de radiodiffusion, 30 min. avant les messes en semaine, soit du lundi au vendredi à 18h30.**

✓ **90.1 FM**

- Venez écouter **notre messe en direct sur le poste 90.1 FM dans le grand stationnement de l'église !**

- En semaine, du **lundi au vendredi, à 19h.**

- Le **dimanche à 10h.**

✓ **Urgence provinciale – prolongation de l'ordre de rester à domicile :**

- Le 13 mai 2021, la province de l'Ontario a annoncé que **l'ordre de rester à la maison a été prolongé de deux semaines supplémentaires, soit jusqu'au 2 juin 2021.**

- **Nous continuons à célébrer les messes du lundi au vendredi à 19h et le dimanche à 10h, avec transmission par radiodiffusion au 90.1 FM**

- La messe dominicale en ligne continuera à être disponible sur notre [chaîne YouTube](#) à compter du samedi à 17h.

- **Le bureau reste fermé au public,** mais vous pouvez nous joindre au 613-824-2472 ou par courriel : paroisse_stjoseph@bellnet.ca

✘ Distribution de la Sainte Communion dans le grand stationnement (du côté nord de l'église) pendant le confinement : du lundi au vendredi après la messe de 19h et les dimanches de 11h à 11h30.

L'archevêque d'Ottawa-Cornwall a donné l'autorisation aux paroisses qui le désirent d'offrir la Sainte Communion au volant, tout en respectant les normes de la Santé Publique d'Ottawa :

Rassemblement dans des voitures pour un service religieux, un rite ou une cérémonie (aussi appelé « drive-in ») :

- *Chaque personne participant au rassemblement, autre que les personnes qui dirigent le service religieux, le rite ou la cérémonie, doit rester dans une voiture sauf si cela est nécessaire pour utiliser des toilettes, ou si cela peut être nécessaire pour des raisons de santé et de sécurité.*
- *Le conducteur de la voiture doit veiller à ce qu'il soit placé à une distance d'au moins deux mètres des autres voitures.*

Procédure pour la distribution de la Sainte Communion au volant à la paroisse Saint-Joseph :

1. Les voitures viennent sur le stationnement de l'église **après avoir écouté la messe en ligne ou sur le poste 90.1 FM**
2. Les véhicules se garent distants d'au moins deux mètres les uns des autres (**les occupants de la voiture portent un masque et doivent rester dans le véhicule**).
3. Le prêtre/diacre, portant son masque, se rend à la voiture et distribue la Sainte Communion par la fenêtre à chaque occupant ; les communiants gardent leur masque également pendant la distribution.
4. Une fois que tous les occupants de la voiture auront reçu la Sainte Communion dans les mains, le prêtre/diacre recule ; les occupants de la voiture peuvent alors baisser leur masque pour consommer immédiatement la Sainte Communion sous les yeux du prêtre/diacre. **Il n'est pas permis de recevoir la Sainte Communion pour emporter ailleurs.**
5. **Vue les restrictions des autorités provinciales, il faut éviter de socialiser.**

*** N.B Pour ceux et celles qui désirent remettre leurs enveloppes/offrandes, les Chevaliers de Colomb seront disponibles pour recueillir vos dons.

M E R C I !

✓ Sacrement du pardon / confessions :

- Veuillez noter que **pendant ce confinement, nos prêtres sont disponibles pour la confession** (sacrement du pardon). Prière de **prendre rendez-vous** au secrétariat (613-824-2472 ; paroisse_stjoseph@bellnet.ca) ou directement avec nos prêtres :
 - M^{gr} Maurice Dionne, curé : mdionnestjoseph@gmail.com
 - P. Gimsly Valbrun, assistant curé : p.valbrunstjoseph@gmail.com
- Jésus vous attend les bras ouverts dans le sacrement de la réconciliation !**

✕ La Parole nous interpelle :

À l'Ascension, Jésus prend de la hauteur et rentre dans la gloire divine. Il passe du monde visible des hommes au monde invisible de Dieu, le Père pour être à sa droite. Ce n'est ni une fuite ni un désengagement de sa part mais, au contraire, un rapprochement. Et ce monde divin transcende le temps et l'espace. Avant de monter, il explique à ses apôtres attristés par l'annonce de son départ que c'est bien dans leur intérêt qu'il parte. Ainsi, en retournant auprès du Père, ils recevront l'énergie de l'Esprit-Saint et seront capables de prendre leur envol, de commencer leur mission. Celle-ci consiste à proclamer l'Évangile et à témoigner de lui à toute la création par toute leur vie, dans la joie et l'espérance (Cf. Mc 16, 15-20).

Disparu de leurs yeux de chair, le Christ, l'ultime révélation de l'amour de Dieu est toujours présent et agissant dans le temps au milieu de ses disciples et de son Église. Cette présence se manifeste non seulement par son Esprit, mais également par le témoignage des disciples dans leur bienveillance, leur miséricorde et leurs bonnes actions. Et c'est exactement cet effacement de Dieu, sa discrétion et son retrait qui le rend crédible, digne de confiance. Désormais, nous avons une destination sûre, nous savons où nous irons au terme de notre mission : à la maison du Père. En espérant son retour, comme le demande saint Paul, ayez beaucoup d'humilité, de douceur et de patience, supportez-vous les uns les autres avec amour; ayez à cœur de garder l'unité dans l'Esprit par le lien de la paix (Éph4, 1-13). Telles sont les attitudes à garder et la mission à remplir aujourd'hui et demain.

✓ Campagne pour une législation sur les droits de conscience en Ontario :

Notre archevêque, M^{gr} Damphousse, encourage tous les fidèles à s'engager dans cette nouvelle campagne de communication lancée par les évêques de l'Ontario en faveur du passage d'une législation pour protéger les droits de conscience des médecins, infirmières et autres travailleurs de la santé en Ontario. Veuillez lire la lettre de l'archevêque pour plus d'informations et cliquer sur le lien qui suit pour passer le message à vos députés locaux : <https://www.coalitionsanteconscience.ca/ontario/> - La lettre de l'archevêque est également disponible sur le site web de l'archidiocèse. <https://fr.archoc.ca/messages-actuels>

✓ **Message de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada sur l'euthanasie et le suicide assisté :**

Veillez trouver ci-joint un message aux fidèles sur l'euthanasie et le suicide assisté publié par le Conseil permanent conformément à la recommandation du Bureau de direction. Ce message fait suite à l'adoption du projet de loi C-7 le 17 mars 2021, qui élargit les critères d'éligibilité de la législation canadienne sur l'« AAM ». <https://www.cccb.ca/fr/foi-et-questions-morales/souffrance-et-fin-de-vie/>



**Le Christ est ressuscité !
Il est vraiment ressuscité !**